Droit

mis à jour le 13/06/2025

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38195

Master 2 Droit Immobilier - Parcours Droit Immobilier et de la Construction (M2_DIC)

PRÉSENTATION

Présentation de la formation

Ce Master vise à former des spécialistes de droit immobilier et de la construction aussi bien au travers de disciplines de droit public (urbanisme, fiscalité, commande publique), que de droit privé (construction, promotion immobilière, baux, copropriété).
- Partenariat avec de nombreuses entreprises qui accueillent des stagiaires ou des apprentis.
Toujours classé dans les 5 meilleurs masters français de management et droit de l'immobilier par Eduniversal

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :
- Produire et présenter une analyse construite à partir de textes juridiques, en mobilisant un raisonnement juridique rigoureux et des compétences rédactionnelles adaptées ;
- Réaliser une veille juridique pertinente et communiquer les résultats de manière structurée et exploitable ;
- Interpréter et appliquer les dispositions juridiques internationales, européennes, nationales et locales relatives au secteur de l'immobilier ;
- Élaborer et mettre en oeuvre des procédures de vérification de conformité juridique dans le cadre d'opérations immobilières, et formuler des correctifs appropriés le cas échéant ;
- Concevoir, rédiger et mettre en oeuvre des documents d'aide à la décision destinés aux opérateurs publics ou privés du secteur immobilier.

Métiers visés

- Avocats spécialisés.
- Juristes de société de construction ou de promotion.
- Notaires.
- Juristes des départements immobiliers des grandes entreprises.

Rythme d'alternance

1er semestre: cours du lundi au mardi
2ème semestre: cours du lundi au mercredi
Temps plein entreprise d'avril jusqu'à septembre.

Dates de la formation et volume horaire

22/09/2025 > 22/09/2026 (450 heures)
Durée : 1 an

ADMISSION

Conditions d'admission

Pré-requis :

- Ouvert aux candidats titulaires d'un Master 1 de droit, à dominante publique ou privée ou diplôme au moins équivalent. Une première connaissance du droit de l'urbanisme et de la construction acquise en M1 est souhaitable.
- BAC +4

Modalités de candidature

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'Université, sur proposition du responsable de la formation, après examen du dossier déposé par l'étudiant et, le cas échéant, après entretien des candidats dont les dossiers ont été sélectionnés avec ce responsable. Rappel : les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent préalablement obtenir la reconnaissance des diplômes auprès de l'Action internationale.

CONTACTS

Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Héloïse AVERLAN

contact@formasup-paris.com

Ghizlaine BOURAS

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.

PROGRAMME

Code RNCP 38195

Direction et équipe pédagogique

Le M2 vise à former des juristes de haut niveau, spécialisés dans tous les domaines du droit immobilier au sens large du terme (construction, urbanisme, montage d'opération, baux, copropriété, expertise, marchés).

Directeur de la formation: Charles GIJSBERS, Professeur à l'Université Paris 2

Enseignements effectués par des universitaires :
- Droit de la construction (75h) G. DURAND PASQUIER, Professeur à l'Université de Rennes, Ch. GIJSBERS, professeur à l'Université de Rouen
- Droit de l'urbanisme (75h) P. SOLER COUTEAUX, Professeur à l'université de Strasbourg
- Droit de la promotion immobilière (75h) H. PERINET-MARQUET, Professeur à l'Université Paris 2
- Anglais juridique (25h) A. BRUNON-ERNST, Professeur en Langues
- Droit de l'environnement (25H) Myriam DEFFAIRI, Maître de conférences Paris 2
- Fiscalité immobilière (25H) X. BADIN, Maître de conférences à l'Université Paris 2
- Droit public de la construction (25H) Jean-François Lafaix, Professeur à l'Université de Strasbourg

Enseignements (de 25h) effectués par des professionnels :
- Pratique du droit de la construction, B. DALLEMAGNE et V. BOUCHER (Directeurs juridique de filiales de Bouygues)
- Financement du logement J.BRUTTIN, Spécialiste de financement immobilier
- Expertise immobilière Ph. GUILLERM, Expert en évaluation et A. MALAQUIN
- Droit des contrats internationaux et droit comparé de la construction Mé Y. SCHNELLER, Avocat, Me V. AQUINO, Avocate et M B. KOHL, professeur à l'Université de Liège
- Droit de la copropriété Me A. LEBATTEUX, Avocate
- Baux civils et commerciaux Me H.CHAOUI, Avocate et Me S.FRAICHE, Avocate

Programme détaillé de la formation	Volume horaire session - 1 année 1
Droit de la construction	75h
Promotion immobilière	75h
Droit de l'urbanisme	75h
Anglais juridique	25h
Expertise immobilière	25h
Droit des contrats internationaux et droit comparé de la construction	25h
Fiscalité immobilière	25h
Financement du logement	25h
Droit public de la construction	25h
Droit de l'environnement	25h
Droit de la copropriété	25h
Baux civils et Baux commerciaux	25h

Pratique du droit de la construction	
Conférences	

Modalités pédagogiques

Cours
Conférences
Visites de sites
Petits déjeuners débats

Contrôle des connaissances

- Deux épreuves écrites, sur 2 des trois grandes matières obligatoires (construction, urbanisme, promotion immobilière) choisies par l'étudiant, notées sur 20.
- Note de contrôle continu sur 20, sanctionnant le travail accompli sur l'ensemble des 3 grandes matières obligatoires.
- Exposé-discussion portant sur la grande matière obligatoire non choisie à l'écrit, noté sur 20.
- 6 épreuves orales sur 10 : anglais juridique, pratique du droit de la construction et les 5 enseignements à option

Diplôme délivré

Diplôme de grade Master. Domaine Droit, Economie, Gestion ; Mention Droit immobilier ; Parcours Droit immobilier et de la construction.

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche délivré par l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.

COMPÉTENCES

Maîtrise de l'ensemble des aspects du droit immobilier tant privé que public :

- Recherche, analyse et exploitation des informations juridiques internationales, européennes, nationales et locales applicables au secteur de l'immobilier ;
- Conseil, expertise, aide à la prise de décision dans les différents secteurs de l'immobilier ;
- Réalisation d'une veille juridique sur les normes en lien avec l'immobilier ;
- Conseil et information en matière juridique dans le domaine de l'immobilier ;
- Rédaction d'actes juridiques (contrats, marchés, réglementation) dans le domaine de l'immobilier ;

- Application des règles juridiques de droit public et de droit privé au secteur de l'immobilier ;
- Etude de cas et gestion des contentieux et des litiges ;
- Gestion des aspects juridiques d'un projet immobilier.

Compréhension des différents secteurs du droit immobilier

- Savoir interpréter et appliquer les dispositions internationales, européennes, nationales et locales applicables au domaine de l'immobilier.
- Maîtriser les connaissances utiles pour conseiller et résoudre les situations de litiges.
- Comprendre et maîtriser toutes les composantes du rôle d'un maître d'ouvrage.

Aptitude contentieuse

- Maîtriser les connaissances utiles pour conseiller et résoudre les situations de litiges.

Aptitude au conseil en matière de droit immobilier.

- Maîtriser les méthodes de réflexion, d'évaluation et d'aide en matière de décision dans les secteurs public et privé.
- Maîtriser raisonnement et de la rédaction permettant de réaliser et partager une veille.
- Maîtriser le raisonnement et de la rédaction permettant de produire et présenter une analyse issue de textes juridiques.

Aptitude opérationnelle

- Savoir concevoir et mettre en oeuvre des procédures adéquates permettant de vérifier la conformité juridique d'une opération immobilière et savoir proposer des correctifs.
- Capacité à concevoir, rédiger et mettre en oeuvre des documents d'aide à la décision pour les opérateurs publics ou privés intervenant dans le secteur de l'immobilier.
- Capacité à rédiger des actes et procédures juridiques.

Capacité à réaliser des montages juridiques complexes.